

Quel mix énergétique en France, en Europe, dans le monde ?

Céline Brulin – membre du Conseil exécutif national – Responsable de la commission Énergie

1,4 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'électricité. Le taux d'électrification de l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne est l'un des plus bas avec 31 %. L'Europe compte entre 75 et 125 millions d'habitants en situation de précarité énergétique, dont près de 12 millions en France.

Au plan climatique, la situation est tout aussi alarmante. En 2016 puis en 2017, la production française de gaz à effet de serre est en hausse, écartant notre pays de la trajectoire vertueuse de la COP21.

Même en tenant compte des progrès futurs en matière d'efficacité énergétique, les besoins en énergie tendront à augmenter en France en raison d'une évolution démographique prévoyant 70 à 75 millions d'habitants en 2050. La révolution numérique et la nécessaire ré-industrialisation du pays requièrent aussi suffisamment d'énergie. C'est encore plus vrai à l'échelle mondiale où les inégalités en matière de développement sont insupportables et porteuses de conflits majeurs.

Quelle politique énergétique dans ce contexte ?

Selon les conclusions des travaux du GIEC, la nécessité climatique impérieuse est de faire reculer très rapidement et massivement les énergies fossiles carbonées (charbon, pétrole, gaz). La priorité est de transformer le modèle actuel, dans lequel les énergies fossiles sont dominantes (motorisation automobile, électricité charbon majoritaire au niveau mondial), en un modèle où celles-ci seront supplantées par les énergies décarbonées.

La France est l'un des rares pays, en Europe comme dans le monde, à bénéficier d'une production d'électricité très largement décarbonée grâce à l'électronucléaire. L'hypothèse d'un recours massif à l'éolien et au solaire n'est pas une solution car ces modes de production sont intermittents. Le stockage de l'électricité à grande échelle n'est pas une perspective, lorsque l'on fait une analyse sérieuse des technologies disponibles. Cela nous conduit à nous prononcer pour un mix énergétique 100 % public diversifié (nucléaire et ENR).

20 ans de dérèglementation pilotée par Bruxelles et mise en œuvre par les gouvernements français successifs ont affaibli les opérateurs publics nationaux. La libéralisation du secteur énergétique selon laquelle il faudrait « laisser faire le marché » est à combattre, afin de reconstruire les services publics dont la population a besoin. La pleine maîtrise publique des énergies électrique, gazière et d'origine pétrolière est indispensable afin que tous les usagers bénéficient d'un coût d'accès acceptable avec une péréquation tarifaire. La sûreté des centrales nucléaires

requière une vigilance permanente de l'autorité publique. Les travailleurs des entreprises de la filière doivent avoir un statut leur donnant la possibilité d'exercer un droit d'alerte citoyen en toute sérénité.

De quelles informations et argumentations ont besoin les citoyen·ne·s de notre pays pour se faire une opinion fondée sur l'énergie? Quels sont les leviers pour assurer l'égalité d'accès à l'énergie ?

Comment reconquérir une maîtrise publique du secteur de l'énergie, avec une politique de long terme de la France en toute souveraineté ?

Comment obtenir une réduction de la motorisation par énergies fossiles, capable de répondre aux besoins de transports de façon satisfaisante, et non susceptible de produire de nouvelles atteintes à l'environnement (piles au lithium,...) ?